

Burundi : Les contributions en cours ne concernent pas le référendum, dit la CENI

@rib News, 08/03/2018 Source Xinhua Burundi : collecte de contributions financières "exclusivement" destinées au financement des élections de 2020 Les contributions financières en cours de collecte auprès des Burundais sont "exclusivement" destinées au financement des futures élections de 2020, a déclaré mercredi Pierre-Claver Ndayicariye (photo), président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) du pays.

Sur les ondes de la radio nationale, M. Ndayicariye a précisé que ces contributions financières ne sont nullement destinées au référendum constitutionnel projeté pour mai prochain comme d'aucuns pourraient le penser, mais bel et bien au futur scrutin multipartite attendu au Burundi à l'horizon 2020. Les contributions des citoyens burundais, qui tombent aujourd'hui, "concernent spécifiquement les élections de 2020". "Je peux vous révéler sur base des éléments recueillis au cours d'une séance récente avec une structure gouvernementale compétente en la matière, (que) très prochainement seront annoncés périodiquement les montants déjà collectés dans le cadre de ce processus de collecte de fonds pour le scrutin burundais de 2020. La même communication annoncera par rapport aux prévisions de 2020, quand l'on dira que le montant global souhaité est là et qu'on peut arrêter les contributions", a-t-il expliqué. M. Ndayicariye a saisi l'occasion pour "fustiger les pressions récemment observées" dans la mise en place des démembrements de la CENI au niveau communal, à savoir les Commissions Electorales Communales Indépendantes (CECI) dans le cadre de l'actuel processus électoral sur le référendum constitutionnel prévu en mai prochain. "A ce sujet, nous pouvons citer des noms des responsables, provenant de diverses institutions qui ont pesé négativement sur le processus de mise en place des CECI ; et, sur ce, nous espérons que la future CENI, ainsi que ses démembrements provinciaux et communaux ne vont pas subir les mêmes pressions. En effet, on a observé un phénomène que qu'on n'avait jamais connu au cours des processus électoraux burundais antérieurs de date récente, en l'occurrence ceux organisés en 2010 et en 2015", a-t-il indiqué. Cette communication de M. Ndayicariye émane d'une rencontre de la CENI avec des représentants des partis politiques reconnus par la loi burundaise, des organisations de la société civile (OSC), des confessions religieuses agréées, ainsi que des membres du corps diplomatique et consulaire accrédités au Burundi.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});